

10. DIVERS.

- 10.1 Accessoires.
10.1.1 Essuie glace : oui, 2 à 2 vitesses + 1 intermittente (*).
10.1.2 Lave-glace : oui.
10.1.3 Rétroviseurs : oui 2 à l'extérieur (*), 1 à l'intérieur.
10.1.4 Avertisseurs sonores : oui.
10.1.5 Dispositif antivol : oui, par blocage de la colonne de direction.
10.2 Marque d'identité.
10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : sur la face intérieure du capot moteur côté gauche.
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le longeron droit à hauteur de l'essieu avant.
10.2.3 Structure du numéro d'identification :
1 à 3 : code constructeur, ZCF
4 : type de cabine d'un véhicule automobile
digit invariable « D » cabine semi-avancée
5 à 6 : digit invariable « 40 »
7 : code moteur « 7 » = 8140-27S
8 : digit invariable « 9 »
9 : code refroidissement moteur
digit invariable « 1 »
10 : digit invariable « 0 »
11 : établissement « 9 ou 2 ou 5 ou D »
12 à 17 : Numéro de série du véhicule.

10.2.4 Le numéro d'identification commence à : ZCFD4079109000010.
ZCFD4079102000010.
ZCFD4079105000010.
ZCFD407910D000010.

10.2.5 Identification du moteur : frappe à froid sur le bloc moteur.
(*) sauf dans le cas de véhicules livrés en châssis auvent.

11. VISITES TECHNIQUES.

- 11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : sur porte passager.
11.2 Pression déclarée par le constructeur : /
11.3 Pression de disjonction : /
11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
11.4.1 A la tête d'alimentation (de couleur rouge) : /
11.4.2 A la tête de commande (de couleur jaune) : /
11.5 Longueur des bras de levier : /
11.6 Course maximale des actionneurs de frein sans objet.
11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation.

Inscription

Affectation

11.8 Observations :

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur :

IVECO FRANCE SA
6, rue Nicolas Copernic
78196 TRAPPES CEDEX

que le véhicule numéro ZCFD4079109000010

présenté comme prototype des véhicules genres CAM - VASP de marque IVECO.

Type D40791E - versions 28 - 32.

livré :

- carrossé satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.98, R.104 et R.104-1 du Code de la route et des arrêtés ministériels pris en application;

- en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.104 et R.104-1 du Code de la route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.98, R.104 et R.104-1;
- en châssis-auvent satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69, R.71, R.75, R.77, R.78-1, R.79 à R.81, R.94, R.97 du Code de la route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.70 à R.74, R.76, R.78, R.78-2, R.82 à R.96, R.98 et R.104 et R.104-1.

La numérotation dans la série du type commence à : ZCFD4079109000010.
ZCFD4079102000010.
ZCFD4079105000010.
ZCFD407910D000010.

Fait à Montlhéry, le 5 octobre 1993
L'ingénieur divisionnaire
de l'Industrie et des Mines
(signé : M. CHAPUT)

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2502-93-00
Fait à Paris, 5 octobre 1993
Pour le directeur régional de l'Industrie, de la Recherche
et de l'Environnement d'Ile-de-France
Le Chef de la division automobiles
et techniques industrielles
(signé : N. HOMOBONO)